

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH1205 Recherche et traitement critique de l'information en sciences humaines			
Ancien Code	PERH1B25RTCIF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEHB1250		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be) Sophie KILESSÉ (sophie.killesse@helha.be) Carine DENDAL (carine.dendal@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be) HELHa Loverval Loïc BORGIES (loic.borgies@helha.be) Marc DEPPEZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les aspects spécifiques de la recherche et de la critique des ressources et des informations nécessaires pour enseigner dans le cadre du Tronc commun.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

Acquis d'apprentissage visés

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de

la recherche.

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- De sélectionner des documents pertinents et fiables en mobilisant les outils et les méthodes propres aux disciplines.
- De mettre en œuvre une démarche critique dans le cadre d'une recherche en lien avec des sujets historiques prévus dans le Tronc commun ;
- De sélectionner des cartes pertinentes et fiables pour traiter des objets géographiques issus du Tronc commun et justifier leur sélection en faisant référence aux figurés cartographiques et aux projections. De sélectionner des couches fiables sur un SIG et justifier sa sélection (en référence notamment à la nature de l'information géographique, sa pixélisation et sa source) ;
- De porter un regard critique sur des données statistiques, des infographies et des enquêtes en lien avec des objets du Tronc commun.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH1B25RTCIFA	Volet historique 1.2	15 h / 1 C
PERH1B25RTCIFB	Volet géographique 1.2	15 h / 1 C
PERH1B25RTCIFC	Volet économique et social 1.2	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH1B25RTCIFA	Volet historique 1.2	10
PERH1B25RTCIFB	Volet géographique 1.2	10
PERH1B25RTCIFC	Volet économique et social 1.2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée dont les modalités particulières sont décrites dans les fiches descriptives jointes.

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet historique 1.2			
Ancien Code	13_PERH1B25RTCIFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB1251		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Loïc BORGIES (loic.borgies@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les aspects spécifiques de la recherche et de la critique des ressources et des informations nécessaires pour enseigner l'histoire dans le cadre du Tronc commun.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement de l'histoire et de l'état de la recherche ;
- D'identifier la nature des sources en histoire
- De distinguer traces du passé et travaux postérieurs
- De sélectionner des documents pertinents et fiables en mobilisant les outils et les méthodes propres à l'histoire.
- De mettre en œuvre une démarche critique dans le cadre d'une recherche en lien avec des sujets historique prévus dans le Tronc commun ;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Fondements de la critique historique

Analyse de la pertinence et la fiabilité de sources historiques

Recherche et traitement de l'information

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base

d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre des notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les travaux dirigés permettent d'avoir un retour sur l'état d'acquisition des compétences attendues et d'avoir des pistes de remédiation le cas échéant. La participation aux travaux dirigés est une condition indispensable pour bénéficier de l'aide à la réussite.

Sources et références

Manuels scolaires disponibles à la bibliothèque

Référentiel du Tronc commun en sciences humaines

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours sont déposés sur connected ainsi que tout autre ressource nécessaire.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une épreuve écrite intégrée comportant les trois volets disciplinaires et portant sur la sélection de documents pertinents et fiables selon les outils et méthodes propres aux disciplines (50% des points);

la mise en oeuvre d'une démarche critique dans le cadre d'une recherche en lien avec des sujets historiques prévus dans le Tronc commun;

la sélection de cartes pertinentes et fiables pour traiter des objets géographiques issus du Tronc commun;

le regard critique sur des données statistiques, des infographies et des enquêtes en lien avec des objets du Tronc commun

Un test en ligne portant sur les savoirs déclaratifs développés au cours de l'UE dans les 3 volets disciplinaires (50% des points).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet géographique 1.2			
Ancien Code	13_PERH1B25RTCIFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB1252		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc DEPRESZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les aspects spécifiques de la recherche et de la critique des ressources et des informations nécessaires pour enseigner la géographie dans le cadre du Tronc commun.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- de démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement de la géographie et de l'état de la recherche ;
- De sélectionner des documents pertinents et fiables en mobilisant les outils et les méthodes propres à la géographie.
- De mettre en œuvre une démarche critique dans le cadre d'une recherche en lien avec des sujets géographiques prévus dans le Tronc commun ;
- De sélectionner des cartes pertinentes et fiables pour traiter des objets géographiques issus du Tronc commun et justifier leur sélection en faisant référence aux figurés cartographiques et aux projections. De sélectionner des couches fiables sur un SIG et justifier sa sélection (en référence notamment à la nature de l'information géographique, sa pixélisation et sa source).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Fondements relatifs à la pertinence et la fiabilité des représentations de l'espace (SIG, cartes, ...) pour traiter des objets géographiques issus du Tronc commun et justifier leur sélection.

Démarches d'apprentissage

La recherche et le traitement critique de l'information en sciences humaines visent plusieurs capacités professionnelles qui seront entraînées lors de l'UE.

Face à un objet d'apprentissage et dans un contexte donné, l'étudiant s'exercera à faire une sélection documentaire pertinente : c'est-à-dire qui soit adaptée à l'objet enseigné, au public cible et à l'attendu.

L'étudiant s'assurera également que cette sélection est fiable en faisant référence aux outils et aux méthodes propres à chaque volet disciplinaire des sciences humaines.

Au terme de l'UE, les étudiants sont donc à même de sélectionner des documents et de justifier cette sélection aussi bien pour préparer un cours (base de l'analyse matière) que pour construire un dossier documentaire exploitable avec les élèves en classe en lien avec les attendus fixés dans le référentiel.

Les exercices de sélection porteront sur des objets disciplinaires issus du Tronc commun et permettront de parfaire des connaissances thématiques indispensables pour enseigner.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les travaux dirigés permettent d'avoir un retour sur l'état d'acquisition des compétences attendues et d'avoir des pistes de remédiation le cas échéant. La participation aux travaux dirigés est une condition indispensable pour bénéficier de l'aide à la réussite.

Sources et références

Manuels scolaires disponibles à la bibliothèque.

Référentiel du Tronc commun en sciences humaines.

Portail numérique <https://prof.scienceshumaines.be>.

Le Grand Atlas des éditions De Boeck

Les géoportails géographiques et thématiques renseignés sur le portail des sciences humaines.

Les publications de la FEGEPRO en lien avec le numérique et le Tronc commun.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Connected

<https://prof.scienceshumaines.be/>

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

- Une partie portant sur les connaissances déclaratives relatives aux outils et méthodes disciplinaires pour réaliser une recherche et un traitement critique de l'information ainsi que sur les connaissances relatives aux thèmes disciplinaires mobilisés pendant l'apprentissage.
- Une partie sur la mise en pratique : sur la base d'un ou plusieurs dossiers documentaires comportant des éléments issus des différentes disciplines, l'étudiant sera à même de sélectionner des documents pertinents et fiables et de justifier ces sélections.

La grille d'évaluation comporte des critères communs et propres à chaque discipline. Les critères incontournables seront précisés dans cette grille.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet économique et social 1.2			
Ancien Code	13_PERH1B25RTCIFC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB1253		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Loïc BORGIES (loic.borgies@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les aspects spécifiques de la recherche et de la critique des ressources et des informations nécessaires pour enseigner les sciences économiques et sociales dans le cadre du Tronc commun.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement des sciences économiques et sociales (SES) et de l'état de la recherche ;
- De sélectionner des documents pertinents et fiables en mobilisant les outils et les méthodes propres aux SES.
- De mettre en œuvre une démarche critique dans le cadre d'une recherche en lien avec des sujets de SES prévus dans le Tronc commun ;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'étudiant sera amené à travailler l'approche critique des représentations, des infographies et de l'enquête en sciences sociales sur des thèmes du Tronc Commun.

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre des notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les travaux dirigés permettent d'avoir un retour sur l'état d'acquisition des compétences attendues et d'avoir des pistes de remédiation le cas échéant. La participation aux travaux dirigés est une condition indispensable pour

bénéficiaire de l'aide à la réussite.

Sources et références

Manuels scolaires disponibles à la bibliothèque
Référentiel du Tronc commun en sciences humaines

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours sont déposés sur connected ainsi que tout autre ressource nécessaire.

Parcours PIX

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une épreuve écrite intégrée comportant les trois volets disciplinaires et portant sur la sélection de documents pertinents et fiables selon les outils et méthodes propres aux disciplines (50% des points);

la mise en oeuvre d'une démarche critique dans le cadre d'une recherche en lien avec des sujets historiques prévus dans le Tronc commun;

la sélection de cartes pertinentes et fiables pour traiter des objets géographiques issus du Tronc commun;

le regard critique sur des données statistiques, des infographies et des enquêtes en lien avec des objets du Tronc commun

Un test en ligne portant sur les savoirs déclaratifs développés au cours de l'UE dans les 3 volets disciplinaires (50% des points).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).